VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI 26 NOVEMBRE 2019 À 19 HEURES 15 À LA SALLE DU PERSONNEL

Étaient présents :

Parents :	Éric Beaudoin Emmanuel Drapeau Véronique Mercille Annie Picard Christine Morency Anne-Marie Hébert
Personnel enseignant :	Mathieu Auclair Mariève Lanoix Caroline Sirois Audrey Lanctôt Meunier
Personnel du service de garde :	Danielle Fortier
Personnel de soutien :	Francine Meloche
Direction :	Lysanne Landry

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Les présences sont prises, il est 19 heures 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annie Picard souhaite la bienvenue aux membres et nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Modification : Ajout du point Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements, avant le point 6.

CE-19/20-17 Madame Audrey Lanctôt Meunier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2019

Des corrections sont apportées au procès-verbal du 15 octobre 2019.

CE-19/20-18 Madame Annie Picard propose l'adoption du procès-verbal du 15 octobre 2019 avec les corrections.

Adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2019

- Activité « Nager pour survivre », bon déroulement.
- Activité P.A.P.A., les enseignants n'ont pas été informés encore.
- Activité « Sous-zéro », pour participer il faut s'inscrire en août et le besoin est-il là?

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucune parole au public.

6. MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS

Madame Lysanne Landry nous lit le texte de la résolution, les membres du Conseil la recevront par courriel.

CE-19/20-19 Il est proposé par madame Annie Picard d'accepter les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements telles que présentées par madame Lysanne Landry. (Voir le texte en annexe).

Adoptée à l'unanimité

7. DEMANDES AU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE - BIBLIOTHÈQUE

Madame Mariève Lanoix nous informe de l'amélioration qui pourrait être apportée à la bibliothèque. Nous pourrions nous procurer des fauteuils poires « bean bag » (4-5), des coussins ronds (8) et des chaises relax (10). Notre vitrine pour exposition sera réparée. Les membres se penchent sur différents moyens pour décorer la bibliothèque et un montant maximum est établi. Si ce montant est dépassé, les membres seront consultés à nouveau.

CE-19/20-20 Il est proposé par madame Danielle Fortier que les membres acceptent une dépense d'un maximum de 2 000 $ pour l'aménagement de la bibliothèque.

Adopté à l'unanimité

8. PROJET D'ENTREPRENARIAT – COLLATION DES ÉLÈVES DE 6E

Dans un projet d'entreprenariat « Ose entreprendre » avec subvention, nos élèves de 6e prépareront des collations qui seront à vendre aux élèves, au coût de 2 $. Cette vente permettra à nos 6e de s'équiper en matériel de mathématique et participer à l'amélioration de notre bibliothèque.

- Les allergies seront prises en considération.
- Les parents seront informés des choix de collations.
- Les collations seront vendues le 19 décembre.
- Les 6e gèreront la vente.
- Les collations seront le plus santé possible.
- Bonne idée que les recettes se retrouvent dans l'info-parents de janvier.

CE-19/20-21 Monsieur Emmanuel Drapeau propose que les membres acceptent que les 6e années et leurs enseignantes sollicitent les parents à acheter des collations, préparées par eux au coût de 2$, pour leur projet d'entreprenariat.

Adopté à l'unanimité

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2020-2021

Plusieurs idées ont circulé autour de la table. Nous souhaitons un ou des produits « clé en main ». Les membres privilégient les campagnes suivantes : coupons, la course des Lucioles, panier bio, achat de cartes (Fundsscrip). Les dons et les contributions volontaires seraient toujours de mise.

10. PROJET ÉDUCATIF – PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Madame Lysanne Landry nous présente le plan d'action de notre projet éducatif. Elle nous informe qu'il y aura une conférence sur l'anxiété, conférence donnée aux parents (février/mars). Également, il y aura l'activité « J'monte de niveau » en janvier pour des élèves de 5e et 6e.

11. PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉLIORATION DU BÂTIMENT

Madame Lysanne Landry nous présente l'affiche réalisée par la Commission scolaire des Patriotes, sur les améliorations qui seront apportées à notre école (plan sur 5 ans). L'insonorisation de la salle « Cité des Jeunes » et la pose de gicleurs ou compartimenter par des portes pare-feu seront nos prochains projets mis de l'avant.

12. INFOS-ÉCOLE

12.1 Campagne de financement 2019-2020 – Fonds amassés

Un montant d'environ 10 320 $ a été amassé (vente de chocolats 8 190 $, 4 100 $ contributions volontaires et dons, 978 $ vente Web pots, environ 1 000 $ ristourne des photos scolaires, moins la facture à Humeur de 3 949,29 $).

12.2 Bulletins et rencontres de parents – suivi

La remise des bulletins s'est bien déroulée. Pour l'année prochaine, via notre info-parents, nous serons plus explicites sur l'endroit où les parents peuvent ou doivent entrer pour cette soirée.

12.3 Collecte de sang « Héma-Québec »

Le 9 décembre aura lieu la collecte de sang de la mairesse de Chambly. Nos élèves de 6e sont impliqués dans l'activité qui aura lieu au Centre des aînés, entre 13h00 et 20h00. Notre objectif est de 200 donneurs.

12.4 Paniers de Noël – Guignolée

Encore cette année nous participerons aux paniers de Noël, activité organisée par l'association « Source du Bassin » de Chambly.

13. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Danielle Fortier nous informe que tout va bien. Les journées pédagogiques se sont bien déroulées.

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

- Rencontre le 7 novembre
- Loi 40
- Calendrier scolaire – consultation
- Consultation sur l'offre de service EHDAA
- Consultation sur les critères d'admission et inscription des élèves
- Protecteur de l'élève
- PEV 19-20

17. PAROLE À REPRÉSENTANTE DE L'OPP

- Adoption des règles de régie interne
- Retour sur les activités réalisées
- Activité récompense cache-cache : plusieurs bénévoles y participeront
- Soirée cinéma
- Atelier sur le sucre
- Activité soirée des finissants

Les membres de l'OPP sont toujours disponibles pour des projets réalisés par les enseignants.

18. AUTRES SUJETS

Aucuns autres sujets

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée, il est 21 heures 29.

_____ _____

Annie Picard, présidente Francine Meloche, secrétaire

_____

Lysanne Landry, directrice

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE BOURGOGNE – MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020.

CE-19/20-19

Considérant que conformément à l'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre 1-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires de l'année scolaire 2019-2020 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;

Considérant qu'une reddition de comptes doit être faite dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Considérant que la directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation de la Commission scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Considérant que cette attestation de transfert ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme « Une école montréalaise pour tous » (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme « La culture à l'école – Volets 2, 3, 4 et 5 » (15182);
- Soutien en mathématique (15530);

Considérant que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements sont regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en service aux élèves;

Considérant que les directeurs d'établissement ont convenu lors de rencontres du Comité consultatif de gestion de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par la Commission scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Il est proposé par madame Annie Picard,

Que le conseil d'établissement de l'école De Bourgogne confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement dans l'établissement.

_____ _____

Lysanne Landry, Directrice Annie Picard, Présidente du Conseil

DONNÉ à Chambly le 12 décembre 2019

Commission scolaire des Patriotes